

2022-2023

MINISTÈRE **DE LA TRANSITION** ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

La Direction Interdépartementale des Routes Massif Central est organisée pour la sécurité des usagers sur les routes nationales non concédées.

de service qui suivent la fin d'une chute de neige.

L'hiver est une période de forte mobilisation pour les services routiers.

Sur ces réseaux, l'objectif est de revenir à une condition de conduite normale, au moins sur une voie de circulation, dans les 3 ou 4 heures en fonction du niveau

Tous les moyens mis en oeuvre doivent cependant être conjugués à une posture responsable des usagers pour une efficacité optimale.

ADOPTEZ LES BONS REFLEXES



▶ adaptez votre vitesse

- augmentez les distances de sécurité évitez les manoeuvres brutales
- ne dépassez pas les engins de salage et de déneigement et facilitez leur passage



pneus hiver

- chaînes et équipements spéciaux ▶ liquide anti-gel
- bombe anti-givre ou raclette câble de démarrage lampe de poche et vêtements chauds
- eau et nourriture



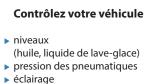
conditions de circulation

suivre les indications et se conformer aux prescriptions mentionnées sur les panneaux à messages variables et panneaux à prisme



▶ garez-vous à l'écart de la chaussée pour le montage ► équipez uniquement les

- 2 roues motrices
- ▶ retirez-les dès qu'elles ne s'imposent plus
- ▶ vérifiez régulièrement leur tenue



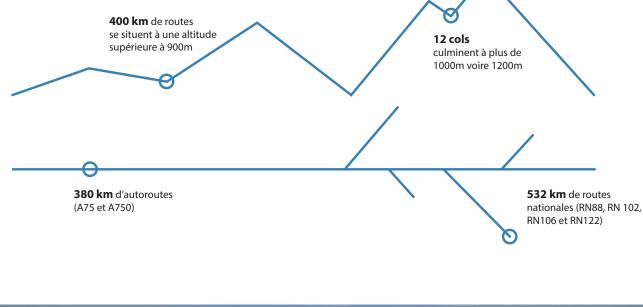
- ► chauffage et ventilation



▶ sur autoroute, ne stationnez pas sur la bande d'arrêt d'urgence, restez sur la

file de droite, sauf indication contraire des services d'intervention ou des panneaux à messages variables ▶ tenez-vous informés

LE RESEAU DE LA DIR MASSIF CENTRAL





TRAITEMENT DE LA NEIGE ET DU VERGLAS : PAS D'IMPROVISATION

La période de viabilité hivernale dure quatre mois en plaine et jusqu'à 6 mois en montagne. Pendant cette

450 agents mobilisés pour garantir la viabilité du réseau



Pour être en règle :

Véhicules légers,

Autocars, autobus

et poids-lourds

utilitaires et campingcars 71 engins

de service hivernal passent

environ toutes les 2h

période, la DIR Massif Central renforce son organisation et intervient 24h/24h.



600K€ alloués à la mission de viabilité hivernale

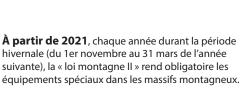
10 000 tonnes de sel

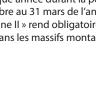
verglas

déversées pour combattre le









sans remorque ni semi-remorque **Poids-lourds** avec remorque ou semi-remorque

Au moins 2 pneus hiver sur les roues directrices + au moins 2 pneus hiver sur les roues motrices

Dans votre véhicule, dispositifs

antidérapants amovibles pour au moins 2 roues motrices

Dans votre véhicule, dispositifs antidérapants amovibles pour au

moins 2 roues motrices

Dans votre véhicule, chaînes à neige ou chaussettes à neige pour

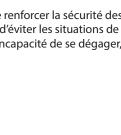
au moins 2 roues motrices

4 pneus hiver



Du 01/11 au 31/03 Nouvelle signalisation à l'entrée dans ces zones spécifiques

Pour en savoir plus:



Mountain Snow Flake), identifiables par la présence du marquage du "symbole alpin" (ci-contre) et

Jusqu'au 1er novembre 2024, les pneus neige uniquement marqués "M+S" seront tolérés. Les pneus 4 saisons (4S, All Weather, All Season) n'ont pas de définition réglementaire : pour être considérés comme pneus hiver, il faut qu'ils soient estampillés "3PMSF", ou au minimum "M+S" pour la période transitoire des 3 premières années d'application de la nouvelle réglementation. Les véhicules

S'INFORMER SUR LES CONDITIONS DE CIRCULATION

Sur les **67 panneaux à messages variables** (PMV) présents sur le réseau

portant des pneus à clous sont exonérés des obligations d'équipement.

LES PNEUS HIVER

de l'un des marquages "M+S", "M.S" ou "M&S".

Sur le site internet de la DIR: www.dir-mc.fr

DIR MÉDITERRANÉE

AUTOROUTES CONCÉDÉES

DIR SUD-OUEST

Les sections en traits discontinus représentent des projets dont le tracé n'est qu'indicatif.

DIR MASSIF CENTRAL Siège de la DIR District Pilote et coordonne l'action des CEI, l'exploitation et d'entretien. DIR CENTRE-EST

du trafic

Sur le site internet de Bison Futé : www.bison-fute.gouv.fr Au 01/09/2022 DIR LES SERVICES DE LA Les directions interdépartementales des routes (DIR) Les 11 DIR sont chargées d'une part de l'entretien et de l'exploitation du réseau existant et d'autre part de la maîtrise d'œuvre du développement du réseau routier national. **DIR MASSIF CENTRAL**

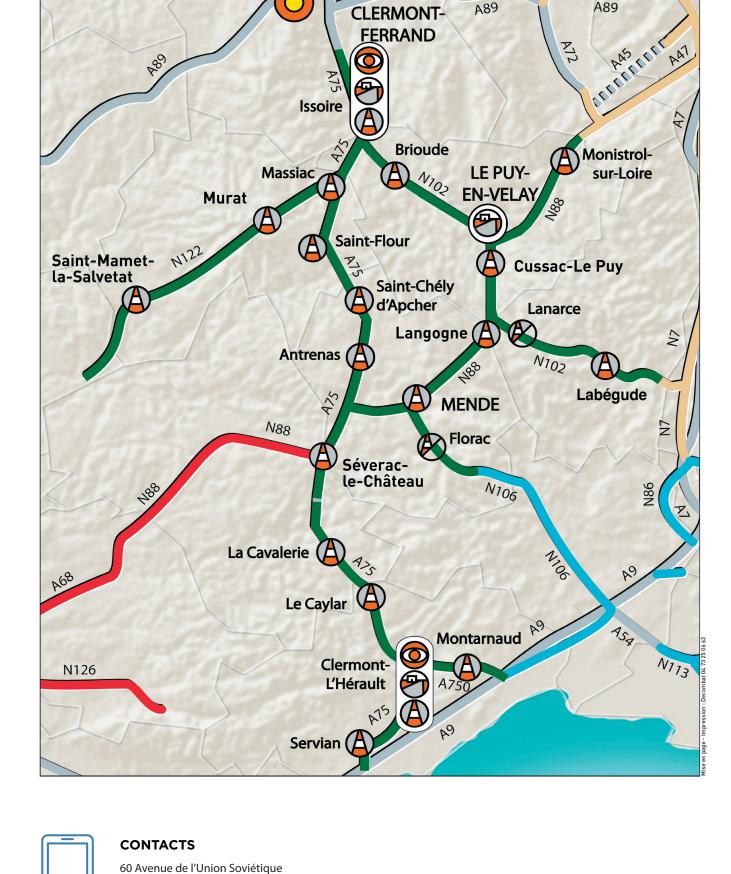
CIGT : centre d'ingénierie et de gestion

assure le suivi et la gestion en temps réel du trafic routier et des mesure d'exploitation.

CEI : centre d'entretien et d'intervention Assure l'entretien courant et la viabilité

d'un réseau routier d'environ 50 km.

Point d'appui Annexe d'un CEI.





CS 90447 63012 Clermont-Fd Cedex 1 Tel: 04 73 29 79 60

www.dir-mc.fr